

*Performance économique des instruments de la politique
budgétaire sur la croissance économique en Algérie*

*Economic performance of fiscal policy instruments on economic
growth in Algeria*

*ZAOUI Asmae **

BOUDAUD Fatima

Etudes en développement économique,

Université de Laghouat,

Université de Laghouat, Algérie.

Algérie.

E-mail:as-zaoui@hotmail.fr

Email:boudaoudfatima394@yahoo.fr

Reçu: 14/ 02/2020

Accepté: 31/05 /2020

Publié: 18/06/2020

Résumé :

Le but de cette recherche est d'examiner l'efficacité et les limites des instruments de la politique budgétaire sur l'activité économique à travers un cadre théorique et un autre empirique sur l'économie algérienne.

Les résultats de la recherche démontrent que la politique budgétaire en l'Algérie joue un rôle important dans la stabilisation macroéconomique, en endiguant tout effet d'éviction ces dernières années, dans un contexte d'amélioration de l'allocation des ressources notamment au profit de l'activité et de la croissance économique. En conséquence, des recommandations ont été suggérées, l'enjeu est de structurer les mesures budgétaires de façon qu'elles facilitent un redéploiement efficace des ressources vers les activités offrant à plus long terme des avantages économiques et sociaux.

Mots clés : recettes publiques ; dépenses publiques ; Croissance économique ; finances publiques en Algérie.

Jel Classification Codes: H3, O47, B22.

Abstract:

The aim of this research is to examine the effectiveness and limits of the instruments of fiscal policy on economic activity through a theoretical and another empirical framework on the Algerian economy.

Research results demonstrate that fiscal policy in Algeria plays an important role in macroeconomic stabilization, by stemming any foreclosure effect in recent years, in a context of improving the allocation of resources, in particular for the benefit of activity and economic growth. As a result, recommendations have been suggested; the challenge is to structure budgetary measures so that they facilitate an efficient redeployment of resources towards activities offering longer-term economic and social benefits.

Keywords: government revenue, government spending, Economic growth, public finances in Algeria.

Jel Classification Codes: H3, O47, B22.

*** Auteur Correspondant**

Introduction :

Au XX^{ème} siècle, les analyses de Keynes ont semblé donner une justification à l'idée que le budget puisse être autre chose qu'une caisse destinée à procurer des ressources à l'Etat afin d'assurer le bon fonctionnement des administrations. Dans ce contexte, La dépense publique est avec la fiscalité les principaux instruments de l'action financière de l'État et pourrait apporter une contribution complémentaire à la stabilisation de la conjoncture. Une question particulièrement ouverte est de savoir si l'Etat doit appliquer une telle politique budgétaire discrétionnaire et active, ou s'il faut essentiellement s'en remettre à l'efficacité des stabilisateurs automatiques, et le cas échéant, de les renforcer.

Depuis les réformes des années 1990 la politique budgétaire est un levier de gestion macroéconomique en Algérie pour cela L'Algérie s'est engagée, à relancer son économie à travers la dépense publique. Développer son industrie en nombre et en qualité ainsi que de tenter une intégration à l'économie internationale. Mais le choc pétrolier de 2014 a fait ressortir un certain nombre de vulnérabilités Bien que la chute des prix du pétrole n'ait pas encore causé un ralentissement de la croissance, elle a nettement affaibli les soldes budgétaire et extérieur de l'Algérie. La position budgétaire s'est détériorée davantage suite à l'effondrement des recettes pétrolières. L'épargne budgétaire a été pratiquement épuisée pour financer les importants déficits budgétaires.

Cet article a pour objective d'examiné le recours des pouvoirs publics en Algérie à la politique budgétaire pour des objectifs de stabilisation macroéconomique à court terme, ainsi que le renforcement de la croissance à long terme dans un contexte de mise en œuvre de politiques réalistes. Aussi vérifier la contribution des recettes et dépenses publiques dans la croissance économique exogène en Algérie durant la période 1999 –2018. Et cela à partir de la problématique suivante :

Quel est le degré de l'implication des instruments de la politique budgétaire sur la croissance économique en l'Algérie ?

Et pour répondre à cette question, La méthodologie de recherche adoptée dans ce travail s'articule autour de deux axes : Dans un premier temps, utiliser une approche descriptive dont le but principal est de cerner l'essentiel des travaux réalisés relatifs à ce domaine de l'économie, notamment les instruments de la politique budgétaire et leurs rôles dans l'économie. Dans un second temps, un examen des statistiques à travers une approche analytique sera présenté pour juger de l'impact des recettes et des dépenses publiques adoptées par l'Algérie sur la croissance économique en Algérie.

Cette étude est structurée deus parties, nous avons présenté dans la première partie, une littérature économique relative aux instruments de la politique budgétaire. La

deuxième partie est consacrée à présenter l'évolution des dépenses et recettes budgétaires en Algérie, et analyser l'impact des instruments de la politique budgétaire sur la croissance économique durant la période 2009 – 2018.

Les instruments de la politique budgétaire :

La politique budgétaire désigne l'ensemble des mesures qu'un gouvernement peut prendre et qui ont des conséquences sur le niveau et la composition de ses recettes et de ses dépenses. Elle englobe la politique de dépenses et la politique fiscale tout en tenant compte des soldes budgétaires. Pour bien distinguer la politique de dépenses de la politique fiscale, il arrive à l'occasion que l'appellation de politique budgétaire soit restreinte à la gestion des dépenses, mais cette désignation spécifique constitue l'exception plutôt que la règle.

Les dépenses du budget général :

Définition des dépenses publiques :

Les dépenses publiques sont les dépenses effectuées par l'État, les administrations de Sécurité sociale, les collectivités territoriales et les administrations et organismes qui leur sont rattachés. Elles peuvent être classées en trois catégories :

- Les dépenses de fonctionnement, qui servent à la bonne marche des services publics sans y apporter d'amélioration (dépenses courantes de personnel et d'entretien) ;
- Les dépenses de transfert en nature, principalement la fourniture de services publics comme l'hospitalisation ou l'enseignement à titre gratuit, ou en numéraire (ex : subventions aux entreprises, pensions de retraite, allocations familiales, minima sociaux...) ; (Duthil, et Marois, 1997, p43).
- Les dépenses d'investissement, qui visent à renouveler ou à accroître le capital public (ex : achats de matériels et de mobiliers, constructions de bâtiments et d'infrastructures).

La dépense publique est le principal indicateur de l'impact de l'Etat sur l'économie. L'OCDE la prend dans son sens le plus large, comme l'ensemble des dépenses de l'Etat lui-même, des collectivités locales et de la sécurité sociale, en y comprenant les intérêts de leurs dettes. (Givry, <http://www.irefeurope.org>)

Selon l'économiste américain Richard Musgrave, la dépense publique peut répondre à trois fonctions : une fonction d'allocation des ressources (pour financer les biens et services publics), une fonction de redistribution (pour corriger les inégalités) et une fonction de stabilisation macroéconomique (pour lisser les variations cycliques de l'activité). (Querol, 1998, p34).

Les explications de la progression séculaire des dépenses :

- **La loi de Wagner :** La loi de Wagner constitue la plus célèbre explication de la croissance des dépenses publiques. L'idée est simple : l'industrialisation conduit à l'augmentation de l'intervention de l'état et à l'accroissement de la part des dépenses publiques dans le revenu national.
- **L'effet de déplacement de Peacock et Wiseman :** Les deux économistes tentent de compléter l'analyse de Wagner pour expliquer les discontinuités dans la hausse des dépenses. Au sein d'une société la demande d'intervention est latente qu'elle porte sur la redistribution de richesse, la santé, l'éducation, la culture, la protection de l'environnement... À l'encontre de cette demande s'oppose a priori une forte résistance à la hausse des prélèvements obligatoire pour financer ces dépenses. (Choumette et, choumette, 2008, p98).
- **Les différences de productivité de Baumol :** L'idée de base est la suivante : si certaines activités ne peuvent économiser du travail autant que les autres, et s'il est nécessaire de rémunérer ce travail à peu près de la même manière que dans le reste de l'économie, le coût des activités en question va inévitablement augmenter. (Benoist-Lucy et Bosserelle, 2012, p79).
- **La concentration différentielle des bénéfices et des coûts l'explication du courant des choix publics :** Il s'agit de l'explication proposée par l'école des choix publics, on la trouve notamment chez Tullock et chez Stigler. Constat de départ l'état taxe quasi uniformément les agents mais la mise en œuvre de la production de biens par l'état répond à certaines demandes particulières, profitent à certains plus qu'à d'autres. Certains agents vont donc s'organiser nous dit Tullock en groupe de pression afin que l'Etat produise des biens qui vont leur profiter. Les investissements en temps, en information, en persuasion font valoir leur poids électoral, pour que le vote des élus se fasse à leur profit et pour capter un gain net (la mesure leur rapporte plus qu'elle ne leur coûte). (Benoist-Lucy et Bosserelle,2012, p81).

Les recettes du budget général :

Les recettes publiques correspondent aux recettes perçues par l'ensemble des administrations publiques : l'État et les organismes divers d'administration centrale, les administrations publiques locales ainsi que les administrations de sécurité sociale. Les recettes publiques se scindent en deux catégories principales : les prélèvements obligatoires et les autres recettes.

➤ **Les prélèvements obligatoires :**

Les prélèvements obligatoires sont une notion de comptabilité nationale, qui désigne tous les versements effectués par des personnes physiques ou morales aux administrations publiques afin de financer leurs dépenses. On distingue les impôts, les cotisations sociales et les taxes fiscales.

- **Les impôts :** Gaston Jèze a défini dans la première moitié du **XX^e** siècle l'impôt de la manière suivante : « L'impôt est une prestation pécuniaire requise des particuliers par voie d'autorité, à titre définitif et sans contrepartie, en vue de la couverture des charges publiques. » (Castagnède, 2008, p36).

Elle est obligatoire, contrairement à une souscription, et sans contrepartie directe donc non commerciale. Enfin, il ne s'agit pas d'un emprunt, mais d'un prélèvement définitif. Les impôts ont aussi un caractère récurrent qui les différencie des expropriations et des réquisitions.

- **Les taxes :** La taxe est un prélèvement obligatoire perçu d'autorité, à l'occasion d'une opération, mais qui ne constitue pas la contre-partie monétaire de ce service. (Benoist-Lucy, et Bosserelle, 2012, p87).

➤ **Les autres ressources de financement des administrations publiques :**

Les autres sources de financement des administrations publiques proviennent principalement des recettes non fiscales, des fonds de concours et de l'emprunt.

- Les recettes non fiscales se composent des revenus du patrimoine tel que les revenus du domaine de l'État, des revenus des activités industrielles et commerciales, et des rémunérations des services rendus, telles que la redevance audiovisuelle.
- Les fonds de concours sont des dons ou legs versés à l'État par des personnes publiques ou privées, pour concourir avec lui à certaines espaces, conformément aux intentions de la partie versante. (querol, 1998, p76).

Le budget de l'Etat :

L'Etat comme tout particulier, c'est à dire tout agent économique, élabore un budget qui vise à équilibrer ses recettes et ses dépenses. Le terme « budget » a une signification différente selon les pays. Pour les besoins du présent projet, le budget s'entend comme la loi ou l'ensemble de lois autorisant des dépenses et ou la création d'engagements de dépenses, à financer à partir des impôts ou d'autres prélèvements obligatoires, ainsi que la spécification des sources de recettes à partir desquelles les dépenses seront financées. Les lois autorisant les dépenses ou la création d'engagements financiers

seront appelées dans ce document lois autorisant l'ouverture de crédits. (Chouvel, 2014, p25).

Le mot budget vient de l'ancien français « bougette » qui désignait un petit sac de cuir. Ce terme a pris son sens financier en Angleterre où il évoquait le sac du roi renfermant l'argent des recettes publiques et celui nécessaire aux dépenses publiques. Par extension, il deviendra ensuite le sac du trésorier. (Devaux, 2002, p19).

Au sens général ou matériel, le concept de budget correspond à l'acte qui comporte les dépenses et les recettes. C'est le plan des recettes et des dépenses que l'on prévoit d'effectuer au cours d'un laps de temps. Le budget de l'Etat sous cet angle est l'ensemble des dépenses et des recettes de l'Etat au cours d'une période donnée (Tacheix, 2004, p83).

Les actions budgétaires :

La politique budgétaire peut avoir deux rôles. Premièrement, elle permet de lisser l'activité économique en cas de pic d'inflation ou de déflation. Une politique d'expansion budgétaire peut être employée pour relancer une économie qui connaît une récession prolongée. Deuxièmement, elle permet de lisser le cycle économique. L'idée ici est d'obtenir une croissance régulière pour éviter que la balance des paiements devienne déficitaire ou que l'économie entre en surchauffe. Le gouvernement modifie le niveau d'imposition de façon à obtenir une demande suffisante pour que l'économie connaisse une croissance constante. Il fait en sorte que les excès ou les déficits de demande globale ne prennent jamais trop d'importance. Toutefois, aucun économiste ne s'attend à ce que le réglage soit suffisamment fin pour qu'il n'y ait aucune variation de la demande. Ces variations existent, il s'agit de les maîtriser. (Tran, 2002. p20).

➤ les différentes mesures budgétaires:

Une politique budgétaire expansionniste aboutit à une augmentation des dépenses publiques et/ou à une réduction des impôts et des taxes. Ces actions entraînent une augmentation du déficit budgétaire ou, dans certains cas, seulement une diminution de l'excédent budgétaire. Depuis le milieu du siècle dernier, la plupart des pays industrialisés ont régulièrement des budgets en déficit. Cependant, depuis une dizaine d'années, des politiques de maîtrise (et même de réduction) des déficits budgétaires sont mises en œuvre. C'est notamment le cas au sein de l'Union européenne, où le pacte de stabilité et de croissance impose, aux pays membres des seuils de déficit à ne pas dépasser. (Nelson, p29).

Enfin, il ne faut pas confondre le déficit budgétaire et la dette publique : le premier correspond à un excès de dépenses (par rapport aux impôts collectés), que le

gouvernement finance à l'aide d'emprunts, la seconde, à la somme des emprunts successifs (autrement dit, aux déficit budgétaires successifs) encore à rembourser.

La dette publique. Elle se compose de deux parties : la dette intérieure et la dette extérieure. Intérieure, elle correspond aux montants qu'un pays a empruntés à ses propres résidents (emprunts et retard de paiements) ; extérieure, ce sont les montants que ce pays a empruntés à des créanciers du reste du monde. De même, une distinction est faite entre la dette extérieure brute – le montant total des créances détenues par le reste du monde –, et la dette extérieure nette – la différence entre les dettes du pays envers les autres pays et les créances détenues par ce pays sur les autres pays. (Tran, 2002, p 21).

➤ **La position adoptée par le gouvernement :**

La position budgétaire d'un gouvernement correspond à son choix de présenter un budget en équilibre, avec une probabilité plus forte d'être en excédent plutôt qu'en déficit. D'une part, la croissance du PIB dépend de l'ensemble des fuites et des injections et, d'autre part, on s'aperçoit qu'en pratique la croissance est plus une cause de l'équilibre budgétaire que sa conséquence, puisque les gouvernements établissent leur budget sur des prévisions de croissance souvent trop optimistes. (Sloman, et Wride, 2011, p541).

En revanche, on peut faire un parallèle entre la demande globale et le déficit budgétaire. En effet, si le déficit budgétaire se réduit d'une année à l'autre, cela peut être dû à une baisse des dépenses publiques (G) ou à une hausse des impôts (T), autrement dit une baisse des injections ou une hausse des fuites. Dans les deux cas, la demande globale se réduit, toutes choses égales par ailleurs.

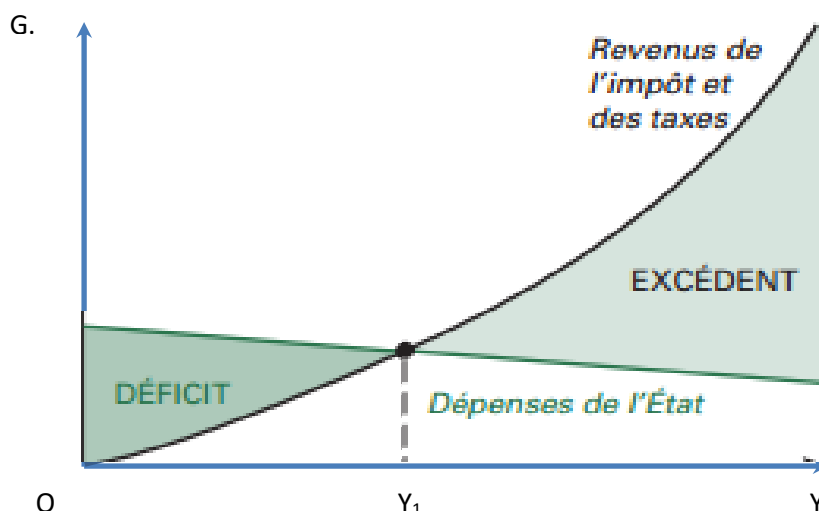
Enfin, le déficit ou l'excédent ne dépendent pas seulement des décisions gouvernementales, mais surtout du PIB de la période. Si le pays connaît une forte croissance économique, les ménages et les entreprises verront leurs revenus augmenter, les contribuables seront plus nombreux et payeront davantage d'impôts (augmentation de T). De plus, dans une économie en croissance, à mesure que le nombre de chômeurs diminue, les dépenses publiques en faveur des chômeurs se réduisent. Elles sont comptabilisées comme une augmentation de T. À l'inverse, dans une période de récession, le déficit se creuse plus rapidement. (Gonand, Une politique budgétaire keynésienne neutralisant les stabilisateurs automatiques en haut de cycle, 2006 <http://hal.archives-ouvertes.fr>)

Le graphique 1 illustre cette relation entre déficit/excédent et niveau du PIB d'un pays. La fonction représentant les revenus des impôts est croissante en fonction du PIB. La pente de cette courbe dépend du niveau d'imposition. La courbe de dépenses de l'État est décroissante, ce qui signifie que ses charges sont moindres dans une

économie florissante. Pour un revenu national (ou PIB) égal à Y_1 , le budget est à l'équilibre. Pour un PIB plus faible, il y a un déficit et, bien sûr, pour un PIB plus élevé, un excédent budgétaire.

Graphique (1)

La relation entre déficit /excédent et niveau du PIB d'un pays



Source : Sloman, et Wride, 2011, p542.

Un déficit budgétaire ex post ne signifie donc pas forcément que la position budgétaire initiale soit déficitaire. Le budget peut être à l'équilibre au moment de son vote et se dégrader avec l'évolution négative de l'économie. Cependant, les prévisions de croissance utilisées pour déterminer le budget sont parfois optimistes, voire irréalistes. Dans ce cas, le gouvernement est en partie responsable du déficit. (Perspectives économiques de l'OCDE, 1999, l'ampleur et le rôle des stabilisateurs budgétaires automatiques, ocde 1999, <http://www.oecd.org/fr/eco/perspectives/2087781.pdf>).

Les déficit ou surplus obtenus, lorsque l'économie est à son niveau de production durable, correspondent aux déficit ou surplus structurels. Le niveau de production durable correspond à la situation où il n'y a ni excès ni déficit de la demande globale. S'il est à gauche du point Y_1 , alors il y a un déficit structurel. De ce fait, le gouvernement peut opter pour un budget en équilibre ($T=G$), mais l'économie peut quand même être en déficit en cas de récession (ou en surplus en cas de croissance non anticipée). (Sloman et Wride, 2011, p542).

Les orientations budgétaires en Algérie :

La politique budgétaire a une importance particulière en Algérie en raison de l'existence de ressources financières importantes induites par les recettes des hydrocarbures. Le secteur des hydrocarbures est le pilier de l'économie algérienne, Cette capacité offre au pays les moyens financiers pour mettre en œuvre une croissance économique rapide.

Dépenses budgétaires et croissance économique :

En matière de dépenses budgétaires, le tableau suivant est une représentation chiffrée des faits économiques construits à partir de deux variables : dépenses courantes, dépenses en capital. Le tableau représente l'évolution des dépenses budgétaires totales durant la période 2009 – 2019.

Tableau (1)
Les dépenses budgétaires (courantes - en capital) en milliard de dinars

Année	Dépense courantes	Dépenses en capital	Total dépenses budgétaires	Taux de changement%
2009	2300.023	1946.331	4246.334	/
2010	2659.078	1807.862	4466.940	5.19%
2011	2879.206	1974.363	5853.569	31.4%
2012	4782.634	2275.539	7058.173	20.57%
2013	4131.536	1892.595	6024.131	-14.65%
2014	4494.327	2501.442	6995.769	16.12%
2015	4617.009	3039.322	7656.331	9.44%
2016	4585.564	2711.93	7297.494	-4.68%
2017	4677.182	2605.448	7282.630	-0.20%
2018	4648.286	3078.005	7726.291	6.09%
2019	4954.536	3602.681	8557.217	10.75%

Source : Direction générale des estimations et des politiques, ministère algérien des Finances, rapports 2013-2014-2018-2019, <http://www.dgpp-mf.gov.dz/>.

A partir du tableau ci-dessus nous remarquons que les dépenses budgétaires Entre 2010 et 2019 passent de 4246.3 milliard DA en 2010 à 8557.2 milliards en 2019 soit une hausse de 50.37% durant ces années. Enregistrons un pic positif de 20.57 en 2012 et un second négatif mesuré de 14.65% en 2013.

Pour les dépenses courantes, nous enregistrons 4131.5 milliards de dinars en 2013, soit une baisse de 651.1 milliards de dinars. Par contre, a partir de 2014 on observe une augmentation des dépenses courantes allons de 4494.3 milliards de dinars. En 2014 à 8557.2 soit une augmentation de 4062.9 milliards de dinars. Cette augmentation des dépenses courantes résulte principalement de celle des transferts courants, y

compris les services de l'administration, aussi poussées par les recettes ordinaires qui enregistrent une croissance durant cette période. Ceci alors que les recettes découlant des exportations des hydrocarbures restent toujours faibles et fluctuantes durant la période 2014-2016 pour s'améliorer à partir du 2^{ème} trimestre 2016. A noter que l'analyse du tableau(1) montre l'ampleur des dépenses courantes en Algérie. Une partie de cette ampleur des dépenses s'explique par la construction d'infrastructures nécessaires pour le pays, la croissance démographique et la progression afférente des dépenses sociales.

Concernant les dépenses d'équipement, leur accroissement au cours des années de l'étude passant de 1946.331 en 2009 à 3602.681 en 2019 a permis au pays de se doter d'infrastructures économiques et sociales pour couvrir convenablement la demande en services publics.

Les séries PIB et dépenses publiques ont des variétés très similaires du fait qu'ils disposent des coefficients de variation très proches. Autrement dit que ses deux variables subissent presque de la même ampleur les fluctuations cycliques. Au moment où la série des dépenses publiques d'investissement a un écart sensible par rapport à sa valeur centrale plus important que celui des dépenses de fonctionnement. Ce qui signifie que les dépenses en capital sont plus affectées par les chocs exogènes que les dépenses publiques courantes. En effet, l'Etat a tendance de réduire son budget d'équipement dans les phases de crise et de maintenir une relative stabilité de son budget de fonctionnement. (kaci et, achouche, 2015, public expenditure and economic growth in algeria: approach by optimal control model, <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/>). Un constat observable dans le tableau(1).

Tableau (2)
Contribution des dépenses publique à la croissance économique :

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Taux	42.9	37.3	40.12	43.5	36.2	40.6	45.8	41.6	39.2	43.2

Source : réaliser par les chercher à partir des données de la Direction générale des estimations et des politiques, ministère algérien des Finances, rapports 2013-2014-2018, <http://www.dgpp-mf.gov.dz/>.

Le tableau (2) présente la contribution des dépenses publiques sur le produit national brut. durant toute la période de l'étude que Le pourcentage des dépenses publiques est relativement stable par rapport au PIB, en attention son pic en 2015 avec 45.8% En raison de la baisse du PIB, alors que son taux le plus bas fut en 2013 avec 36.2% du BIP En raison de la réduction des recettes publiques à cause de Baisse des dépenses du secteur du logement de 370.5 milliards de Dinard et l'augmentation du

produit intérieur brut.(rapport annuelle de la banque d'Algérie, 2013, www.bank-of-algeria.dz).

En 2016, l'Algérie a connu une croissance relativement forte, principalement sous l'effet du rétablissement de la production d'hydrocarbures, dont l'impact a plus que compensé le ralentissement de la croissance du PIB hors hydrocarbures. Le produit intérieur brut aurait enregistré une croissance estimée à 3,5 % en 2016, en légère baisse par rapport à 2015. (groupe de la banque mondial, 2017, rapport de suivi de la situation économique de l'Algérie, <http://documents.worldbank.org/>)

Recettes budgétaires et croissance économique :

On remarque une extrême dépendance des recettes budgétaires globales à la fiscalité pétrolière qui dépend elle-même au prix des hydrocarbures sur le marché mondial.

Tableau (3)
Les recettes budgétaires ordinaires en milliard de dinars

Année	Recettes fiscal	Recettes ordinaire	Recettes Régulières	Recettes Extraordinaires	Total des recettes
2009	1146.61	67.58	0.05	134.11	1348.36
2010	1297.94	64.39	0.08	210.52	1572.94
2011	1527.09	78.91	0.02	354.38	1960.41
2012	1908.57	77.87	0.06	298.47	2284.99
2013	2031.01	83.7	0.02	164.67	2279.41
2014	2091.45	75.98	0.02	182.45	2350.01
2015	2354.64	247.48	0.12	227.41	2829.60
2016	2482.20	177.22	0.06	669.56	3329.03
2017	2630	270.83	0.03	102.03	3920.89
2018	2648.5	176.26	0.04	1139.45	3964.26

Source : réaliser par les chercher a partir des données de la Direction générale des estimations et des politiques, ministère algérien des Finances, rapports, <http://www.dgpp-mf.gov.dz/>.

Le tableau précédent montre l'évolution ressources ordinaires dans le budget général a partir de ce dernier on peut constater que les recettes fiscal ont une tendance croissante passant de 1146.61 milliard DA en 2009 à 2648.5 milliard en 2018 soit une hausse de 56% durant dix ans. Ces dernières sont principalement poussées par l'amélioration des revenus de l'IRG, autres que sur les salaires, et de l'IBS. La réforme

fiscale, à travers l'opérationnalité de la Direction des Grandes Entreprises (DGE) et la nouvelle procédure des recouvrements améliorant la capacité de collecte de l'impôt par l'administration fiscale.

Concernant les recettes ordinaires qui représentent le revenu du domaine de l'état avec les recettes régulières on connut une baisse entre 2009 et 2010 passant de 67.58 milliards de dinars à 64.39 milliards de dinars, a progressé en 2011 à 78.91 milliards, en 2015 il arrivera a un montant de 247.48 milliards ce la comme résultat a plusieurs réformes don Application des dispositions de l'article 52 de la loi de finances complémentaire de 2015, Ainsi que certaines règles liées à d'autres revenus, on constate aussi que La valeur la plus élevée des revenus réguliers a été enregistrée en 2017 avec 270.83 milliards de dinars ce montants diminuera en 2018 pour atteindre 176.26 milliards de dinars.

Les recettes extraordinaires on connut une croissance durant la période d'étude mais a cause de la nature de ces recette il est difficile de les estimées et peut avoir des fluctuations.

Tableau (4)
Fiscalité pétrolière en milliard de dinars

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
montant	2327.67	2820.1	3829.72	4054.34	3678.13	3388.05	2275.13	1781.10	2126.98	2787.10

Source : réaliser par les chercher a partir des données de la Direction générale des estimations et des politiques, ministère algérien des Finances, rapports, <http://www.dgpp-mf.gov.dz/>.

A partir du tableau (3) on peut constater que la fiscalité pétrolière a d'abord connue une forte croissance passant de 2327.67 milliard de dinars en 2009 à 4054.34 milliard en 2012, avant de chuter de 10% en 2013 pour continuer a baisé de 2013 jusqu'à 2016 de 3678.13 milliard de dinars à 1781.10 milliard de dinars La cause principale de cette chute est que les recettes découlant des exportations des hydrocarbures restent toujours faibles et fluctuantes durant cette période, La chute brutale du prix des hydrocarbures a révélé la grande vulnérabilité des finances publiques et malgré la dépréciation du dinar, la fiscalité pétrolière a chuté de -7.9% en 2014 et de -32.9% en 2015. Cette baisse des revenus budgétaires a entraîné l'un des plus importants déficits budgétaires que le pays ait connu depuis au moins quinze ans. La situation s'améliore en 2017 en enregistrant un montant de 2126.98 milliard de dinars et 2787.10 milliard en 2018.

En analysant les de tableau (3) et (4) on peut constater que les recettes des hydrocarbures constituent toujours la part la plus importante des recettes publiques, rendant ainsi la politique fiscale algérienne vulnérable à la volatilité des prix du pétrole.

Tableau (5)
Contribution de la fiscalité pétrolière au revenu intérieur

Année	2009	2011	2013	2014	2015	2016	2017	2018
PIB	9968	14589	16647.9	17228.6	16712.7	17525.1	18594.1	20353.9
Fiscalité pétrolière	2327.6	3829.7	3678.1	3388.0	2275.1	1781.1	2126.9	2787.1
Taux	23.35	26.25	22.09	19.66	13.61	10.16	11.43	13.69

Source : réaliser par les chercher a partir des données de la Direction générale des estimations et des politiques, ministère algérien des Finances, rapports, <http://www.dgpp-mf.gov.dz/>.

Concernant le PIB, quand à lui, il suit la même évolution que le prix du pétrole courant car, la croissance de l'économie Algérienne dépend des recettes des hydrocarbures. Donc le PIB et la fiscalité pétrolière sont à une évolution parallèle.

La contribution des recettes de la fiscalité pétrolière a progressé entre 2009 et 2011 sous l'effet combiné d'une variation en volume des exportations d'hydrocarbures et d'une appréciation du dinar par rapport au dollar américain, Passant de 23.35% du BIP à 26.25%. Ensuite elle a commencé à diminuer en 2013 à cause de la chute des prix du pétrole. La contribution de la fiscalité pétrolière continue sa chute pour atteindre 10.16% en 2016, alors que le BIP affiche une croissance à cause de l'utilisation de l'épargne du FRR et l'émission de titres de dette intérieure. Pour desserrer sa contrainte budgétaire, l'État a emprunté auprès de la banque centrale. On observe une légère amélioration en 2017 et 2018 contribuant de 11.43% et 13.69% du PIB à l'amélioration des prix du pétrole.

Conclusion :

L'objectif de cette étude, était l'évaluation de l'impact des instruments de la politique budgétaire sur la croissance économique en Algérie sur une période de dix ans de 2010 à 2018, et pour cela il a été nécessaire d'abord d'identifier ces composantes et leur évolution ainsi que les circonstances économiques prévalant durant cette période, de même que la politique budgétaire dans laquelle ils s'inscrivent.

A partir de notre analyse nous avons constaté que l'économie algérienne a connu une croissance importante durant la période allant de 2010-2018. Cette période a été particulièrement marquée par une amélioration dans plusieurs domaines. Sa situation économique a progressé rapidement et plusieurs réformes ont été engagées afin de mettre à niveau les secteurs les plus importants suscitant croissance et développement. Dans la même période, une politique expansionniste a été engagée par les pouvoirs publics dont l'objectif est le renforcement de la situation économique en stimulant le

marché par une demande publique importante. Ainsi, et avec cette demande supplémentaire, l'investissement reprendrait.

Au terme de ce travail, il apparaît nécessaire de faire le point sur les différentes contributions de la recherche qui se pose sur l'effet des instruments de la politique budgétaire sur la croissance économique concernant l'économie Algérienne. Et cela on propose de proposer quelques recommandations :

- L'économie algérienne, dominée par l'industrie du pétrole et du gaz naturel, a besoin de diversifier ses exportations et de créer des emplois afin de s'attaquer au problème du chômage et pour cela il faut un climat des affaires plus propice à l'initiative privée,
- L'erreur de croire que le capital argent résout les problèmes alors que les deux fondamentaux de la croissance et du développement du XXI^{ème} siècle face à la mondialisation sont la bonne gouvernance et l'économie de la connaissance, le capital argent n'étant qu'un moyen, richesse virtuelle qu'il s'agit de transformer en capital productif.
- Avoir une bonne absorption de la rente pétrolière, en veillant à une meilleure allocation des ressources vers les secteurs productifs susceptibles d'assurer une viabilité macroéconomique et une productivité globale, seul gage de stimulation durable de la croissance économique à plus long terme.
- Redonner de l'importance à la fiscalité ordinaire qui ne doit pas reposer sur les seules ressources de la fiscalité pétrolière en combattant l'évasion fiscale.
- Restructurer et Rationaliser les Dépenses Courantes : Il ne s'agit pas de revenir sur la politique des subventions car le système est complexe et le besoin de protéger les segments vulnérables de la population est encore très fort.

Références bibliographiques :

- Benoist-Lucy, C., et Bosserelle, E. (2012), économie générale, édition Hachette Éducation, 5e édition, paris, pp.79-98.
- Castagnède, M. (2008), La politique fiscale, édition Que sais-je ?, paris, p. 98.
- Choumète, N., et Choumète F. (2008), les politiques économiques, édition ellipses, paris, p.98.
- Chouvel, F. (2014), L'essentiel des finances publiques, édition Gualino éditions, 15e édition, paris, p. 25.
- Devaux, E. (2002), Finances publiques, édition Bréal, paris, p. 19.
- Duthil, G., et Marois, W. (1997), politique économique, édition ellipses, paris, p 43.
- Givry, J.P., La dépense publique tue la croissance économique, <http://www.irefeurope.org/sites/default/files/DEPENSE%20PUBLIQUE%20ET%20CROISSANCE.pdf>. consulter en : 15/09/2019.
- Gonand, F. (2006), Une politique budgétaire keynésienne neutralisant les stabilisateurs automatiques en haut de cycle, école polytechnique, centre national de la recherche scientifique, Cahier n° 2006-10, <http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/24/30/38/PDF/2006-10-30-1521.pdf>. consulter en 10/09/2019.
- Groupe de la banque mondial, 2017, rapport de suivi de la situation économique de l'Algérie, <http://documents.worldbank.org/>. Consulter en : 12/02/2020.
- Hoa Tran, V. (2002), Economic Crisis Management: Policy, Practice, Outcomes and Prospects, Edward Elgar Publishing, United Kingdom, pp. 20-21.
- KACI, S. et ACHOUCHE, M., (2015), Public expenditure and economic growth in Algeria: approach by optimal control model, MPRA Paper No. 68499, consulter le: https://mpa.ub.uni-muenchen.de/68499/1/MPRA_paper_68499.pdf 12/02/2020.
- Nelson, J. (1990), Economic Crisis and Policy Choice: The Politics of Adjustment in the Third World, Princeton University Press, united kingdom, p. 29.
- querol, F. (1998), l'élaboration de la loi de finances, édition economica, paris, pp. 34-76.
- Rapport annuelle de la banque d'Algérie, 2013, www.bank-of-algeria.dz. consulter en : 12/02/2020
- Sloman, J., et Wride, A. (2011), Principes d'économie, édition Pearson Education, 7eme édition, France, pp. 541-542.
- Thierry, T. (2004), l'essentiel de la macroéconomie, édition Gualino éditeur, 2ème édition, paris, p. 83.

Comment citer cet article:

zaoui, A. et BOUDAUD, F. (2020). Performance économique des instruments de la politique budgétaire sur la croissance économique en Algérie, *Dirassat Journal Economic Issue*, 11(2). pp. 541-555.